

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

200 €

100 € (1^{ère} adhésion)

300 € (adhésion de soutien)

Renseignements sur le congrès :

au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél. : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

contacts pendant le congrès uniquement :

Marie Napoli : 06 85 59 61 95

et Annie Guezennec : 06 71 31 30 32

ARGUMENT

Pouvons-nous imaginer une autre modernité, au-delà de la modernité des temps modernes, de l'efficacité, productivité, organisation, de la mise en case, liste...

Une modernité où le progrès serait au service de l'être et du bien-être, l'étant moderne.

**26^{ème} Congrès annuel
de
l'Union Syndicale
de la Psychiatrie**

CAEN

18, 19 et 20 mars 2011

**Les Tant Modernes
La psychiatrie
dont nous ne voulons pas**

Lieu du congrès :

Maison du Peuple

Salle de restaurant

Rue Pasteur

14120 MONDEVILLE

Bus 3, Arrêt : Maison du Peuple

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatres en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP est membre de l'Union Syndicale de la Médecine
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SPF, le SNPP, le SUP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, fondée en 2005, pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, et de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE

Depuis le début des années 90, l'association scientifique de l'U. S. P. *Pratiques de la Folie* propose une réflexion et anime un débat public sur les enjeux des pratiques que suscite la folie dans notre société, à partir de la conviction que la folie n'est pas une question close, quelles que soient les promesses ambiguës de la modernité. *Pratiques de la Folie* est ouverte à toute personne intéressée par son questionnement.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

PROGRAMME

Vendredi 18 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport moral
- rapport de trésorerie

- 14 heures à 17 heures

La nouvelle gouvernance hospitalière

Introduction : Claire Gekiere

18 h 00 Débat : Loi de 90. Quelle(s) histoire(s) !

à la salle de Spectacles du CHS de Caen,
15 ter rue St Ouen, Caen

Samedi 19 mars

- 9 heures à 12 heures

Evolution des métiers en psychiatrie.

Présentation : Christian Laval, sociologue,
directeur adjoint de l'ORSPERE/ONMSP

Animation : Claude Louzoun

14 heures 30 à 17 heures 30

Réforme de la loi de 1990.

Introduction : Claude Louzoun

Dimanche 20 mars

10 heures à 13 heures

- Vote des motions
- Elections au Conseil National

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Caen

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 120 € (L'inscription au congrès comprend les prix des repas du midi pour vendredi et samedi).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)